

Avis d'Appel d'Offres 07/2022
Installation photovoltaïque d'autoproduction raccordée au réseau MT pour la BNA

La Banque Nationale Agricole se propose de lancer un appel d'offres pour l'installation d'une Centrale photovoltaïque d'une puissance d'environ 300 kWc raccordée au réseau électrique Moyenne Tension (30 kV) de la STEG.

Ne peuvent soumissionner que les entreprises ou groupement d'entreprises :

- Disposant d'une attestation d'éligibilité de société d'installation des systèmes photovoltaïques délivrée par l'ANME en cours de validité.
- Ayant réalisée et achevée durant les cinq dernières années accomplies à la date limite de réception des offres l'installation d'au moins une (01) centrale photovoltaïque, ayant une puissance minimale de 100 kWc.

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres, doivent retirer le cahier des charges auprès de la B.N.A « Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés, Siège Social Tour B Imm. EPI, 14^{ème} étage- 14 Rue de Syrie- Tunis 1001 », et ce, à partir de la date de publication de cet avis, contre le versement de la somme de 200,000 dinars dans le compte N° 953.2148.2148.03 (ouvert à l'agence BNA Succursale de Tunis) et le dépôt d'un formulaire à remplir et à signer sur place.

Les soumissionnaires ayant acquis le cahier des charges dans le cadre des appels d'offres N°02/2021 et 09/2021, peuvent retirer le cahier des charges gratuitement.

Les offres doivent être envoyées par voie postale, sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par Rapid Poste ou déposées directement, contre décharge, au Bureau d'Ordre Central de la B.N.A - Avenue Mohamed V 1002 Tunis, au plus tard le **18/04/2022 à 12H00**, date limite de réception des offres (**le cachet du bureau d'ordre central faisant foi**).

Elles doivent être présentées comme suit : Une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Directeur Général de la BNA, et portant la mention :

A NE PAS OUVRIR- APPEL D'OFFRES BNA N°07/2022

Installation photovoltaïque d'autoproduction raccordée au réseau MT pour la BNA

Cette enveloppe devra contenir :

- ✗ Les pièces administratives énumérées au niveau de l'article 10 du cahier des charges
- ✗ La caution provisoire de sept mille dinars (7.000,000 DT)
- ✗ Une enveloppe A : portant la mention " dossier technique" (Cf. article 10 du cahier des charges)
- ✗ Une enveloppe B : portant la mention "Dossier financier" (Cf. article 10 du cahier des charges)

Les petites et moyennes entreprises sont appelées à fournir, au niveau de leurs offres, une caution bancaire sous peine de rejet.

L'ouverture des plis se tiendra en séance publique le **18/04/2022 à 12H30** à la tour B - Immeuble EPI (ancien local de la BAD), 14 Rue de Syrie (SPCM 14^{ème} étage).

Les offres doivent être rédigées en langue française. Les soumissionnaires seront liés par leurs offres pendant 90 jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.